

ASSOCIATION SPÉRACÈDES DEMAIN

Bulletin non municipal N° 25

JANVIER 2017

Site : <http://speracedesdemain.fr>



ÉDITORIAL

Ce vingt-cinquième bulletin ne se présente pas comme les précédents : la couleur a disparu, le noir s'est imposé ! Imposé est bien le vocable qui convient, car ce n'est pas un choix voulu.

La personne qui nous effectuait le "tirage", gracieusement, n'est plus en mesure de continuer. Nous tenons à la remercier et lui dire toute notre reconnaissance pour l'aide qu'elle nous a apportée. Depuis sa création, le bulletin a toujours été publié grâce de généreux donateurs que nous remercions également.

Les recettes de Spéracèdes Demain ne sont constituées que par les cotisations des adhérents et par quelques dons. Après étude de différents devis, il a fallu se rendre

à l'évidence : nos moyens financiers ne nous permettent pas d'éditer des exemplaires contenant de la couleur.

Ce changement de présentation, plus austère, ne change en rien l'esprit de notre publication : nous continuerons à faire tout notre possible pour que vous trouviez intérêt à nous lire.

En ce début de nouvelle année, Spéracèdes Demain vous souhaite ses meilleurs vœux, pour vous et tous vos proches.

Pour l'équipe, le Président : Roger Navetti.

AU REVOIR JACQUES

Nous sommes sous le choc : Jacques Tranchet quitte Spéracèdes, pour raison de famille, et retourne dans sa région natale.

Il était élu sur la liste majoritaire et nous, sur une liste qu'il



n'a jamais voulu qualifier d'opposition. Responsable de la commission "Travaux-Cadre de Vie", il s'était entouré d'une équipe qui comptait des représentants de toutes sensibilités du Conseil Municipal. Il l'avait même ouverte à des personnes non élues. Jacques avait su créer un climat propice au travail, avec un seul but : le bien du village. Les membres étaient informés régulièrement de l'avancement des travaux suivant un calendrier que la commission avait fixé en tenant compte des possibilités financières : pendant cette période, aucun emprunt n'a été contracté pour les opérations courantes, même si les projets de financement le prévoyaient.

A l'écoute des Spéracèdoises et des Spéracèdois, il consacrait beaucoup de temps et d'énergie pour le bien du village. Sous sa direction, la commission a programmé et réalisé des travaux en attente depuis de nombreuses années. Les travaux sur l'éclairage public, la lutte contre la pollution lumineuse et les récompenses obtenues dans le cadre des "Villages étoilés" ont attiré l'attention de nombreuses communes et de nombreuses personnalités politiques du département : Spéracèdes est devenu un modèle. Un modèle aussi concernant le fonctionnement de cette commission où majorité et minorités travaillaient dans une parfaite harmonie, sans aucune arrière-pensée. Combien de Maires nous ont dit "rêver" que cela puisse se passer ainsi dans leur commune.

Nous avons beaucoup de projets pour l'embellissement du village : qu'en sera-t-il ?

Nous espérons que la personne qui remplacera Jacques dans cette tâche, délaissant comme lui tous les "a priori", continuera dans le même esprit et poursuivra le travail entrepris et les projets envisagés.

Spéracèdes Demain lui souhaite, ainsi qu'à sa femme Véronique, beaucoup de bonnes choses pour leur nouvelle vie.

R N

SOMMAIRE

Éditorial.....	1
Au revoir Jacques.....	1
AmicaleBouliste.....	2
Conseils Municipaux.....	2
L'Aïgo Vivo.....	3
Amiante.....	3
Café de l'Union.....	4
La cantine scolaire.....	4
Contacts.....	4
L'Être ou le Paraître.....	5
CAPG.....	5
Entreprise J.X Gareau.....	5
La compagnie "La Gallinette".....	6
Les Heures Musicales.....	6
Café Philo.....	7
PNR des Préalpes d'Aszur.....	7
Atelier du 06.....	7
Salle multiactivité "Enfance-Jeunesse".....	8

L'AMICALE BOULISTE SE PORTE BIEN



Les concours organisés par l'Amicale Bouliste se sont terminés, comme toutes les années, avec le dernier jeudi de septembre. Au total 19 jeudis où des boulistes, venant de tout le voisinage, se sont donné rendez-vous pour passer d'agréables moments : car c'est de cela qu'il s'agit, les jeudis à Spéracèdes.

C'est d'ailleurs cette ambiance, qu'ont su créer le Président Philippe Alcaraz et toute son équipe, qui est l'explication du succès qu'obtiennent ces soirées. Soirées calmes où seuls, les chocs boules contre boules, troublent la quiétude de la nuit. La bonne ambiance n'exclut pas le sérieux, la qualité du jeu, et l'adresse des joueurs. Certains, de bon niveau, sont des habitués et reviennent d'année en année.

En juillet et août, l'affluence a été telle que l'alternance "doublettes", "triplettes" a dû, à nouveau, être remise en cause : il n'y avait pas assez de jeux les jours de "doublettes", alors, durant ces 2 mois, les équipes étaient de 3 joueurs. Pour compenser, tout le mois de septembre : "doublettes" !

Avec, en plus, l'organisation de 4 concours fédéraux et ceux de la fête du village, l'emploi du temps de l'Amicale a été bien rempli !

L'assemblée générale a vu le "nouveau" bureau élu à l'unanimité. Il est en tout point semblable à celui de l'année précédente ! Président, Philippe Alcaraz, Vice-Président, Max Dutto, Trésorier, Antoine Martino, Trésorière Adjointe, Murielle Renard, Secrétaire, Roger Navetti, Secrétaire Adjointe, Marlène Ronco.

R N

CONSEILS MUNICIPAUX



Les comptes rendus complets des Conseils Municipaux se trouvent sur notre site, mais quelques points nous semblent mériter d'être repris dans ce bulletin.

• Conseil du 20 juin 2016.

Il a été proposé aux Conseillers de contracter un emprunt de 300 000 €, sur 20 ans, au taux de 1,78 %. Cet emprunt est destiné à financer les sommes restant à la charge de la commune pour la construction de la salle multiactivité, et pour différentes opérations prévues au budget. Compte tenu du taux relativement bas, et l'arrivée à échéance de plusieurs emprunts en 2016, nous n'étions pas, à priori, contre. Cependant, le coût particulièrement élevé de la salle multiactivité, particulièrement élevé par rapport à l'ouvrage proposé, nous a conduits à ne pas voter cette délibération. Vous trouverez, dans ce bulletin, la position de la commission des

finances concernant cet emprunt, et comment cette position n'a pas été suivie.

• Conseil du 14 octobre 2016.

• La part due par les parents pour l'étude scolaire a été augmentée de 2 € par mois. Une trentaine d'enfants fréquentent l'étude. La part restant à la charge de la commune s'élève, par mois, à 672 € + les charges. Il est à signaler que l'étude n'a rien à voir avec les rythmes scolaires. Elle n'est pas obligatoire et cette "institution" est très ancienne. Ce sont les parents qui décident d'inscrire ou non leur(s) enfant(s).

• Nous avons fait remarquer que le calendrier des travaux de la salle multiactivité avait été calculé avec beaucoup d'optimisme ! La tranche devant être terminée avant la rentrée n'a été achevée que la veille de celle-ci. Que serait-il arrivé si l'été avait connu quelques orages ?

• Monsieur le Maire a donné connaissance des propositions de "L'Atelier du 06". Cette association, soutenue par la CAPG, se propose d'entretenir, gratuitement, des oliviers qui ne le sont pas, que ce soit dans le domaine public ou chez des particuliers. (Vous trouverez, dans ce bulletin, des renseignements pour les personnes pouvant être intéressées.) Monsieur le Maire doit prendre contact avec "L'Atelier du 06". Un certain nombre d'oliviers communaux pourrait leur être proposé.

• Jacques Tranchet, responsable de la commission Travaux et Cadre de Vie, a informé le Conseil que la subvention du Conseil Départemental pour les travaux du carrefour "CD13-Boulevard du Docteur Sauvy" est "sur la bonne voie".

R N

L'AÏGO VIVO



Le groupe folklorique, malgré ses 30 ans passés, continue à être très actif. 18 sorties durant la saison 2015-2016. 18 prestations qui ont ravi spectateurs et organisateurs.

Des communes habituées, demandeuses d'une année sur l'autre, des communes qui, après avoir été déçues par d'autres prestataires, reviennent et sont accueillies avec joie, d'autres communes : toutes ont profité des chants, des danses et des musiques provençales.

La pastorale, pièce de théâtre de notre folklore, a toujours autant d'adeptes. Celle de l'Aïgo Vivo est originale : écrite par un membre du groupe, Raymond

Mussou, elle débute à Spéracèdes pour se terminer sur le plateau de Caussols !!!

Le groupe vit bien, son nouveau bureau élu, pratiquement à l'unanimité, à la dernière assemblée générale est le même que celui de l'année précédente, preuve que l'ambiance au sein de l'Aïgo Vivo est au beau fixe. Jocelyne Hammerer a été reconduite à la présidence, bel esprit d'ouverture : une Nancéenne à la tête d'un groupe provençal !

RN

AMIANTE : LE PARCOURS DU COMBATTANT !



L'amiante se présente sous de multiples formes : produits en ciment (dalles de toit, imitations ardoises, tuyaux d'évacuation, canalisations...), asphaltes, colles et peintures, garniture de chaudière ou appareils électriques (fours, plaques chauffantes), revêtements de sols et de parois, flocages de parking...

L'amiante présente différents niveaux de dangerosité suivant qu'il s'agit d'amiante lié à des matériaux inertes (amiante-ciment...) ou non. Il faudra attendre 1997 pour une interdiction totale de l'amiante en France. Un dispositif réglementaire fixe les obligations des détenteurs d'amiante.

Ces obligations dans le pays grassois se traduisent pour le particulier ou le professionnel par l'évacuation des déchets amiantés, considérés comme dangereux, vers l'unique décharge spécialisée du département, celle d'Oreui située à la ZI du Bois de Grasse.

Il vous faudra, quel que soit votre volume de déchets :

- Prendre rendez-vous.
- Remplir une fiche d'information préalable dans laquelle vous décrierez les caractéristiques de vos déchets, vous prendrez connaissance de l'équipement de sécurité qu'il vous est recommandé de porter et signerez une déclaration de responsabilité.
- Prendre connaissance des conditions de livraison. Pour le fibrociment : matériaux cellophanés hermétiquement, sanglés sur des palettes et étiquetés « amiantes ».
- Prendre connaissance des consignes de sécurité une fois sur le site de la décharge.
- Vous renseigner sur les conditions de transport. Suivant le cas, le recours à une entreprise spécialisée sera nécessaire pour éviter la dispersion des particules.
- Enfin il vous faudra payer... 450 euros HT la tonne, le minimum facturable étant de 60 euros TTC.
- N'oubliez pas d'exiger une facture en bonne et due forme, elle pourra vous être utile !

Cela vous semble dissuasif ? C'est le cas de nombreux propriétaires et entrepreneurs qui, par ignorance, économie ou facilité, se débarrassent de leurs déchets amiantés dans les vallons, ou en les enterrant au fond de leur jardin, ou en pilant les matériaux avec d'autres gravats.

Le confinement est parfois préférable à l'élimination, c'est le Diagnostic Technique Amiante (DTA) qui vous le dira. Ce DTA est obligatoire pour tous les immeubles et installations publiques dont le permis est antérieur à 1997, hors maison individuelle.

Il est possible d'obtenir des aides, sous conditions, de l'ANAH pour l'élimination et la substitution des matériaux amiantés. Dans certains cas, les propriétaires peuvent déduire les dépenses de protection de leur feuille d'impôts.

Alors, en attendant un dispositif incitatif à la hauteur de cet ennemi public N°1, ne cédez pas à la facilité et éliminez vos déchets amiantés en décharge spécialisée. Pensez à vous avant tout : si votre contrat d'assurance ne couvre pas les frais de mise en conformité (et c'est souvent le cas), en cas de sinistre de votre habitation, le désamiantage sera intégralement à votre charge....

Florence Pintus, Juin 2016

LE CAFÉ DE SPÉRACÈDES : LE CAFÉ DE L'UNION



Pour ceux qui aiment Spéracèdes, il s'est passé encore un changement au village et plus précisément sur la place du village : Nathalie et Philippe, qui ont fait un joli travail pendant un lustre, ont passé la main à la famille Dompé. Il a été constitué une SAS (Société par Actions Simplifiée) dont la Présidente est Lulu Dompé. En sont membres : Julien Dompé, Amélie Roustan-Imbertèche, Marcel Roustan et Benoît Imbertèche. C'est la SAS qui est gérante du commerce. Thibault, filleul de Lulu, est le chef de cuisine ; Boris et Fiona assurent le bar et le service, aidés par Amélie, avec beaucoup de disponibilité et de gentillesse.

Pour leur première saison estivale, le beau temps a amplifié une mise en place très réussie. La clientèle a été nombreuse et variée. L'Euro 2016 de football a été un des stimulateurs de la saison. L'organisation des soirées (concert rock, soirée repas, soirée karaoké, soirée beaujolais...) s'est souvent faite en coordination avec le Président du Comité des Fêtes. Un plat du jour est disponible en plus du menu à la carte. Il est à noter que le jour de fermeture est le lundi et non plus le dimanche. L'équipe du Café de l'Union est ouverte à toute suggestion pour organiser divers événements.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Lucienne Dompé à l'adresse courriel :

"lucienne.dompe@wanadoo.fr ou le café par téléphone au 04 93 60 60 08 ou page facebook : Café de l'Union.

L'équipe de Spéracèdes Demain souhaite une bonne continuation au Café de Spéracèdes et suggère plus de communication sur les futures animations.

C.C.

NOTRE CANTINE SCOLAIRE ET SES PROBLÈMES

Cette année, à effectif complet, 100/102 enfants déjeunent à la cantine, 110 avec les adultes. Trois services sont nécessaires pour les accueillir car les locaux au-dessus de l'école primaire sont trop petits.

Voici le planning journalier de nos bambins :

11h30 – sortie de l'école maternelle et élémentaire, excepté pour le mercredi à 11h40.

11h45 – 1^{er} service, pour les tout-petits de maternelle des classes de PS, MS & GS, durée de 30 minutes difficile à tenir avec les enfants en bas âge.

11h50 – sortie de l'école primaire, excepté pour le mercredi à 11h40.

12h30 – 2^{ème} service, pour les classes de CP, CE1 et d'une partie des CE2, durée de 30 minutes également, suivi sans transition ou presque par le service suivant.

13h00 – 3^{ème} service, pour les classes de l'école primaire: seconde partie des CE2, CM1 et CM2, durée de 40 minutes

Pour tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis qui sont les jours à problème:

13h30 – reprise des cours école maternelle et élémentaire.

13h50 – reprise des cours école primaire.

Pas la peine de vous préciser que ce rythme soutenu génère du stress pour tous les enfants et une grande tension chez le personnel communal en charge de la cantine ! Pour être dans de bonnes conditions d'attention, une classe du dernier service a droit à 10 minutes de relaxation avant de reprendre le cours.

D'autre part, une brève enquête, menée auprès des enfants comme des parents, révèle une qualité très irrégulière des repas, beaucoup ne mangent pas ! Que dire également du trajet des tout-petits les jours de pluie ! Stress, tension, énervement, médiocrité, pluie, voici les mots choisis que tout le monde prononce !

Des solutions existent mais elles ne sont pas à court terme :

- extension de la cuisine centrale de Peymeinade qui desservirait alors Spéracèdes, Cabris, Le Tignet
- des locaux adaptés et dimensionnés dans l'ancienne maison médicale ou dans la salle des fêtes

Ces problèmes doivent être dénoncés et résolus au plus vite, Mesdames et Messieurs les élus.

Monsieur le Maire, invitez-vous à l'improviste pour goûter les menus de nos bambins !

DD

CONTACTS

Si vous avez des idées, des observations, des propositions, vous pouvez les envoyer aux adresses suivantes :

Association Spéracèdes Demain
3, traverse de Rome
06530 SPERACEDES

Courriel : roger.navetti@free.fr
vivianecusa@wanadoo.fr
campagne.du.virat@wanadoo.fr

Tél. 04 93 60 51 80
04 93 60 58 08
06 19 18 22 08

Consultez notre site : <http://speracedesdemain.fr>

L'ÊTRE OU LE PARAÎTRE



On nous a reproché que, sur le bulletin municipal, dans la rubrique "Tribune libre", notre article "Spéracèdes Demain" était trop austère... La critique ne portait pas sur le contenu, mais sur sa présentation : cela manquait de couleurs, de photos, en fait ce n'était pas dans l'air du temps !

Il y a certainement du vrai, car effectivement, de nos jours, ce qui compte c'est l'image, ce sont les titres "chocs" qui, souvent, sont les seuls lus et pourtant ils ne reflètent que plus ou moins l'article qui suit. Nos articles, en effet, ne ressemblent pas à des bandes dessinées, à des livres d'images, car leur seul but est... d'informer !

Le monde actuel est tel, que seul le paraître, le superficiel, comptent : c'est dommage !

Allons, allons, continuons à faire confiance à la capacité des personnes à s'intéresser à la chose communale, Continuons à rédiger des articles qui ont du fond, et, pour ne pas paraître comme des "dinosaures", mettons-y un peu de couleurs, des photos...

RN

CAPG



Les comptes rendus détaillés des Conseils Communautaires se trouvent sur notre site, nous rappellerons ici, les points qui ont particulièrement attiré notre attention.

● Séance du jeudi 16 novembre :

il a été proposé, et voté à la majorité, de réaffirmer le lancement des travaux du "TCSP Sud Gare SNCF Grasse-Mouans-Sartoux Centre" et d'autoriser Monsieur le Président à signer une convention de groupement de commandes entre la CAPL et la CAPG relative à la maîtrise d'œuvre et aux études liées à l'opération concernant les aménagements des TCSP des deux établissements sur les communes de Mougins et de Mouans-Sartoux.

● Séance du vendredi 14 octobre :

La gravité des intempéries du 3 Octobre 2015 a rappelé que la prise en compte du risque inondation dépasse le périmètre des intercommunalités et doit être envisagée à l'échelle des bassins versants en intégrant la gestion globale des milieux aquatiques. Dans ce contexte, le Département souhaite créer un Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) afin de mutualiser les compétences et concentrer les moyens. Dans un premier temps, dans le cadre d'une phase de préfiguration, le syndicat définira la Stratégie d'Organisation des Compétences Locales de l'Eau (SOCLE). Il est ainsi proposé d'approuver les statuts du syndicat mixte et d'adhérer à ce syndicat dès le 1er Janvier 2017.

(GEMAPI : Gestion de Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

● Séance du vendredi 16 septembre :

- Projet très controversé du parking intermodal de Mouans-Sartoux, controversé sur son intérêt communautaire et par le fait qu'il ait été adopté par le Conseil Communautaire juste avant que ce Conseil ne soit largement modifié par les élections municipales de 2014.
- Autre proposition très controversée : la cession d'une parcelle, incluant le lac des Mimosas, à l'entreprise Balicco à Pégomas. Il a été rappelé que ce terrain avait été acheté par la CAPAP, en vue d'aménagements pour protéger le site, le lac pouvant servir de déversoir en cas de grandes crues. De 2010 à 2013 des parcelles ont été vendues, qu'a-t-on fait de la notion "Protection du site" ? Qu'en est-il de l'intérêt général ? C'est une zone sensible au niveau inondations.

A aucun moment la commission "Environnement de la CAPG n'a été consultée."

RN

ENTREPRISE JEAN-XAVIER GAREAU



Fourniture et pose de moquette, sol plastique, parquet flottant & collé, terrasse en bois

Jean-Xavier est un artisan dont le savoir-faire intéressera tout un chacun. Âgé de 56 ans, il demeure en famille à Spéracèdes depuis 25 ans où il a créé son entreprise en nom propre. Son activité de fourniture et pose de différents revêtements en sols souples et bois, en intérieur comme en extérieur, s'adresse aux particuliers, aux commerçants, aux administrations et collectivités locales. A son actif également, des réalisations sur quelques yachts dont il sera fier de vous montrer les photos. N'hésitez pas à lui demander un devis qui sera toujours gratuit.

Qualité et réactivité, vous apprécierez.

Jean-Xavier GAREAU - tél 06.10.28.05.10 – tél/fax 04 93 60 63 52 – jxg@orange.fr

DD

LA COMPAGNIE THÉÂTRALE "GALLINETTE"



Le 16 décembre 2015, la Compagnie Théâtrale Gallinette a dressé ses tréteaux au village et adopté comme siège social la commune de Spéracèdes. Chaleureusement accueillie par Monsieur le Maire, Joël Pasquelin, et son adjoint à la culture, Jean-Marc Maccario, la troupe a pu occuper la salle des fêtes pour ses répétitions, et partager une partie du local du Comité des Fêtes pour entreposer ses décors et le matériel technique nécessaire à ses représentations.

Inscrite dans une nouvelle dynamique, la troupe s'est renforcée avec 4 nouveaux comédiens et un nouveau technicien. Très vite, les 16 membres actifs de la Compagnie se sont investis pour représenter dignement la commune et honorer les engagements pris pour l'année 2016.

Après avoir adapté, avec les nouveaux comédiens, sa pièce fétiche « Maison à vendre », l'équipe a monté une nouvelle pièce « Olivea » toujours du même auteur Jean-François Legall. Pour cette seule année, 12 représentations ont été données dans le Pays de Grasse et même au-delà, parmi lesquelles on peut citer « Le festival d'Auribeau sur Siagne », « Les tréteaux de Vence », « Lever de rideau » à Mouans Sartoux. Deux manifestations ont été annulées suite aux événements dramatiques qui ont endeuillé notre département : la clôture des fêtes de la Jasminade à Grasse et le festival du rire au Tignet.

L'année 2017 s'annonce tout aussi chargée avec des réservations sur le « Haut Pays » et au-delà La Garde de Castellane, Peyroules, Comps-sur-Artuby, La Roque-Esclapon, Séranon, Valderoure-la -Ferrière, Andon, Saint-Vallier-de-Thiery et puis plus au sud, Grasse, Auribeau-sur-Siagne, et même Cagnes-sur-Mer...

Pour 2018, une nouvelle pièce est déjà à l'étude, une nouvelle fresque méridionale comme se plaît à les écrire notre ami Jean-François Legall...

Pour la Compagnie Théâtrale Gallinette, J-M Pfau.

LES HEURES MUSICALES DE SPÉRACÈDES ET DU PAYS DE GRASSE



L'année 2017 marquera la 7^{ème} édition des Heures Musicales de Spéracèdes. Cela fait plusieurs années que le festival est sorti des frontières du village. Après Cabris, Saint -Vallier- de-Thiery, Grasse, nous irons cette année à Saint-Cézaire. D'autres villages sont sur les rangs pour nous accueillir à leur tour. La reconnaissance par le Ministère de la Culture et de la Communication, le label « d'intérêt général », le caractère éclectique de sa programmation en font une véritable référence pour l'ouest du département. « *Le monde de la musique se connaît et aime se retrouver,* disait Laurent Fiévet, le Président de l'association. *Nous avons la chance de*

recevoir de grands noms presque gracieusement et de toucher tous les horizons musicaux, toutes les cultures, que ce soit de la musique de chambre, de la musique de chœur, des quartets de jazz ou des ensembles orchestraux. » (Kiosque juin 2015).

Il est encore trop tôt, à l'heure où nous écrivons ces lignes, pour vous donner le détail du festival 2017. Ce que nous pouvons dire, c'est qu'il se déroulera du mercredi 31 mai au dimanche 4 juin inclus et qu'il comprendra du chant choral, 2 concerts classiques, un concert de jazz et une clôture avec probablement le BrassBandMéditerranée dont le concert avait, malheureusement, été annulé l'an dernier en raison des intempéries. Une ou plusieurs animations scolaires seront proposées à l'école de Spéracèdes et à son équipe pédagogique.

Un grand merci à la municipalité de Spéracèdes, aux collectivités locales et territoriales, à notre député, aux généreux donateurs et aux petites mains qui sont toujours présentes à nos différentes manifestations et sans lesquelles notre festival n'existerait pas.

Pour l'association, J-M Pfau

NOS PEINES

C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris le départ de :

Nini Majoullier, notre ancienne boulangère qui venait de fêter ses 100 ans.

Christèle Pascannet, elle aussi, ancienne boulangère du village.

Cyril Ramdass, époux d'Anne, petite-fille Maubert.



Lorsque Marc Sautet, dans les années 90, a initié les premiers cafés-philos à Paris, les départements de philosophie des universités, les philosophes de profession, pour beaucoup, se sont émus. C'était, pour eux, une « descente aux enfers ». Mauvais mariage, criait-on ! Associer la philosophie à un lieu comme le café, c'est l'exposer à virer à la conversation de bistrot ! Les vociférations et les anathèmes allaient bon train. Et des plus rudes parfois : à force de descendre dans la rue et de fréquenter les cafés, la philosophie va finir sur le trottoir ! Elle s'offrira à celui qui parle le plus fort, à celui qui a le plus de bagout, après être passée d'un avis à l'autre, sans faire de différence... Le mariage était d'autant plus difficile qu'au café, vue depuis une certaine opinion commune, la philosophie passe pour compliquée, pour bavarde, pour fumeuse, et inutile par-dessus le marché. Mais voilà : malgré les critiques, malgré l'association « indigne », malgré la difficulté de l'exercice philosophique, les cafés-philos tiennent, se perpétuent, cheminent, et cela depuis maintenant presque trente ans. Et celui de Spéracèdes ne fait pas exception. Toutes les six semaines à peu près, il rassemble un public de tous âges confondus, de tous horizons, de toutes professions, désireux de discuter et de développer une pensée vivante et réfléchie. Comment expliquer cette résistance, cette ténacité, voire ce succès ? La question peut se poser autrement : y a-t-il un lieu, dans l'espace civil, où chacun peut venir, à égalité avec les autres, discuter librement et sans contraintes, de façon posée et ouverte, sur des thèmes qui nous concernent tous, de près ou de loin ? Ce lieu n'existe pas. Le café-philos lui donne existence. À Spéracèdes, si le modérateur présente le thème, il ne tient pas conférence. Il introduit seulement la question. Ce sont les personnes présentes qui font les échanges, qui construisent le débat. Et cela est précieux : le café-philos offre la possibilité pour quiconque de réfléchir « à haute voix », en présence d'autres personnes, à égalité avec elles, dans l'écoute, et une écoute bienveillante. C'est ce qui permet la rencontre des idées. C'est ce qui permet aussi leur confrontation. Dans tous les cas, c'est ce qui permet leur enrichissement. Mais encore : y a-t-il un lieu, dans l'espace civil, où le sens, sur les grandes questions qui préoccupent les hommes, se cherche, s'interroge, se trouve parfois, tout cela avec le recours de la raison ? Ce lieu, là aussi, n'existe pas et le café-philos lui donne corps. Si on y regarde bien, si l'on creuse un peu, si l'on passe le cap des idées reçues et des pensées toutes faites, la pensée des autres est toujours une surprise. Dans un monde de plus en plus accessible, augmenté par les technologies, la pensée est un territoire immense, ouvert, divers et coloré, certes accidenté, mais riche et profond, le territoire de l'Homme. Le café-philos est une aventure, celle de sa découverte et de sa rencontre.

Philippe Pophillat

Le PNR DES PRÉALPES D'AZUR bouge...



***Adoptez un point de vue et devenez veilleurs du paysage :**

Habitants, collectionneurs de cartes postales anciennes, photographes amateurs, vous êtes invités à participer à l'observatoire photographique des Paysages. Pour ce faire, venez nombreux aux rencontres des veilleurs.

-2 mars 2017 à 18h à Gattières : conférence sur l'observation des paysages avec une architecte.

-25 mars 2017 à 14h à Cabris : formation à la photographie avec un photographe professionnel.

***Aigüez votre regard et changez de perception sur votre territoire :**

Le paysage, c'est ce qui nous relie... Au fil des saisons, « les petites fabriques du paysage » sont proposées à tous, le temps d'une demi-journée pour ouvrir votre regard et partager les paysages par le dessin, la photographie, la marche.

-17 février 2017 à 14h à Caussols : Rando-photos avec un photographe professionnel.

-9 juillet 2017 à 9h à Séranon : Rando Land'Art.

Et pour d'autres dates et lieux sur le PNR, voir sur le site : www.pnr-prealpesdazur.fr

CM

L'ATELIER DU 06



L'association "L'Atelier du 06" cherche à créer des oliveraies "partagées" (Collecte des olives+ taille des oliviers). Elle collecte sur des espaces publics ou privés (des privés mettent à la disposition de familles qui collectent et taillent) ; l'huile est redistribuée à tous les participants et au propriétaire.

Si vous êtes intéressés et désirez avoir de plus amples renseignements, vous pouvez visiter le site de cette association (<http://atelierduzerosix.org/>), et/ou contacter les responsables dont l'adresse courriel est : atelier.duzerosix@free.fr.

RN

SALLE MULTI ACTIVITÉ "ENFANCE ET JEUNESSE"

RÔLE DE LA COMMISSION DES FINANCES



Les travaux de la salle multi activité avancent, par étapes, au rythme des vacances scolaires. Nous avons plusieurs fois précisé, en Conseil Municipal, notre position vis-à-vis de ce projet : son prix nous paraît disproportionné par rapport à la réalisation proposée (Il était question de 4 000 € le m² !). Ce qui nous interpelle, c'est que la Commission des Finances n'ait pas été réunie, malgré notre demande, pour être informée et être entendue, sur le prix de revient définitif de cet ouvrage. La Commission d'Appels d'Offres a pris connaissance des propositions des différentes entreprises (pour certains postes, aucune entreprise n'avait répondu) ; depuis, des négociations ont été entamées, des prix revus, tous les postes ont été pourvus, mais aucune information n'a été donnée à la Commission des Finances. Des projets

d'emprunts pour son financement ont été examinés, étudiés minutieusement par cette commission, mais ce n'est pas le projet qu'elle avait retenu qui a été présenté pour approbation au Conseil Municipal... On peut logiquement se demander : « A quoi sert cette commission ? »

LES TRAVAUX : DES POINTS D'INTERROGATION, DES RÉPONSES DE MONSIEUR LE MAIRE

- Tout permis de construire doit être affiché sur le lieu du projet, dès la notification de l'autorisation. On a pu remarquer ou plutôt on n'a pas remarqué la présence d'un quelconque panneau correspondant à cette exigence. Monsieur le Maire, auquel nous avons fait la remarque, nous a assuré qu'il y était et qu'il avait dû être arraché : il va demander qu'il soit remis.
 - Un projet a été présenté, mais la réalisation est tout à fait différente, notamment concernant la toiture. Pour un particulier, une modification du permis de construire aurait été nécessaire ; au moment où nous écrivons, aucune modification n'a été déposée !
 - Le toit est recouvert par des "bacs en acier ", on ne peut pas dire que ce soit typique de la Provence, on peut même dire que cela choque dans le paysage, mais de plus, ce n'est pas conforme à la réglementation ! En effet, le bâtiment se trouve dans la zone UC du POS, le règlement de cette zone, dans son article 11, "Aspect extérieur", précise : « Les couvertures devront être soit en terrasse, soit en tuiles rondes ou similaires ». Monsieur le Maire a été d'accord avec nous, les bacs vont être recouverts de plaques "imitation tuile". On peut se poser les questions : « Comment un projet peut-il être présenté alors qu'il n'est pas conforme à la réglementation, et comment peut-il être accepté ? »
 - De plus, le sens de la pente soulève quelques remarques :
 - Vue de la D13, la hauteur du bâtiment fait qu'il ne s'intègre pas dans le paysage, le sens de la pente y est pour beaucoup.
 - L'orientation du toit vers le nord interdit toute possibilité, pour l'avenir, de le recouvrir de panneaux photovoltaïques (avec un rendement maximum), ce serait, peut-être, une possibilité à envisager pour le futur. Nous sommes loin du plan "Climat-Énergie" prôné par le Conseil Départemental et des déclarations de Monsieur le Maire dans son éditorial du bulletin municipal 2016 : « Spéracèdes devient donc le chef de file des communes du département pour les économies d'énergie et la protection de l'environnement : position qu'il nous faudra défendre dans les années à venir ».
 - Côté boulevard du Docteur Sauvy, malgré la barrière existante, le toit est pratiquement accessible du parking, c'est un danger potentiel pour des enfants voulant jouer aux "acrobates". « Cette barrière sera sécurisée nous a dit Monsieur le Maire. ».
- Nous avons posé la question : « Pourquoi ne pas avoir consulté les Conseillers Municipaux avant d'avaliser le projet présenté par l'architecte ? ». Il nous a été répondu qu'ils l'avaient été et qu'aucun n'avait attiré l'attention sur le sens de la pente du toit. Nous lui avons fait remarquer que cela s'était passé sous l'ancien mandat, car les 2 élus de Spéracèdes Demain ne l'ont jamais été.
- Pour tous les points évoqués, la commission "Travaux et Cadre de Vie" n'a pas été consultée. Pour cette réalisation, on peut se poser la même question que pour la commission des finances : « A quoi a-t-elle servi ? »

RN